

Gicquel (Giquel) (non présent à la montre)

Les 13 novembre 1393, 8 novembre 1396, 13 et 19 juillet 1397, Guillaume Gicquel officie comme notaire (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 5, 6).

Est-ce celui-ci que nous retrouvons ensuite ou un autre Gicquel de même prénom ? Quoiqu'il en soit, qualifié de filleul de Pierre Eder, dont il est « homme et subiect », il est endetté auprès de celui-ci et constitue, à diverses reprises, des rentes auprès de lui :

- en 1417, Guillaume Gicquel et sa femme se déclarent « hommes et subiects » et rendent aveu, avec d'autres, à Pierre Eder (*ibid.*, E 52, p. 15) ;
- le 8 février 1417, devant la cour de La Roche-Bernard, Guillaume Gicquel confesse avoir vendu à Pierre Eder 50 sous de rente vendue pour 50 livres (*ibid.*, E 52, p. 16).
- le 17 janvier 1418 (n.st.), il passe un contrat devant la cour de La Roche-Bernard avec Payen de Bésit (*ibid.*, E 52, p. 15) ;
- le 30 juin 1424, Guillaume Gicquel, mentionné comme filleul de Pierre Eder, dont lui est fait, par ce dernier, de 56 sous de rente, avec les arrérages, en retour Pierre Gicquel confesse devoir à Pierre Eder, 44 sous de rente (*ibid.*, E 52, p. 17).

Le 27 juillet 1396, au bas d'un acte passé devant la cour de La Roche-Bernard figure le paraphe de Jean Gicquel (*ibid.*, E 52, p. 6).

Est-ce celui-ci que nous retrouvons ensuite ou un autre Gicquel de même prénom ? Quoiqu'il en soit, les 16 janvier et les 13 mai 1428, dans deux réformations des nobles et des exempts de la paroisse de Missillac, figure Jean « Giquel » en possession de l'hébergement et de la métairie de la Vile-ès-Loups (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Missillac et site « Archives remarquables ») et en février 1428, il est enregistré comme noble dans la paroisse de Nivillac (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Nivillac et site « Archives remarquables »). Puis, le 21 mars 1429, Jean Gicquel rend aveu pour des biens qu'il tient de Pierre Eder (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 23

C'est sans doute lui qui, le 6 février 1436, vend 2 sous 6 deniers de rente pour 50 sous (*ibid.*, E 52, p. 27), acte qu'il signe comme notaire,

Il se trouve encore :

- en 1421, Guillaume Giquel mentionné dans le compte de Jean Madean pour le « bailliage de Soursac en Mesquer : décédé à cette date, les biens de Guillaume Giquel sont en main de cour (Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 E 713, f° 7) ;

- le 5 janvier 1427 (n.st.) Pierre Gicquel, qui exerce comme notaire près de la cour de Faugaret (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 19 et sans doute le 24 février suivant, *ibid.*, E 52, p. 20). Il se rencontre ensuite, le 2 mars 1430 (n.st.), date à laquelle Pierre Gicquel et Jeanne, son épouse, de La Roche-Bernard, reconnaissent devoir à Pierre Eder 140 sous de rente sur les héritages, et lui vendre 60 sous de rente pour 60 livres (*ibid.*, E 52, p. 23). Puis, le 28 juin 1437, date à laquelle, à la suite d'une décision judiciaire rendue par la cour de La Roche-Bernard, Pierre Gicquel confesse devoir à Pierre Eder 8 livres 4 sous de rente) et 57 livres 8 sous de rente pour arrérage (*ibid.*, E 52, p. 27).

À celui-ci peut être rattaché Guillaume Gicquel, qualifié d'héritier de Pierre Gicquel, au nom duquel son tuteur, Roland Melo, le 7 janvier 1445, fait assiette à Pierre Eder, à Trémehorec (?) et la Ville-aux-Loups, d'une rente 8 livres (*ibid.*, E 52, p. 29-30). Il paraît être ce Guillaume « Giquel » qui, en juillet 1455, dispose d'une métairie en son « hostel de Saint Jame » en la paroisse de Nivillac (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Nivillac et site « Archives remarquables »).

Il est encore mentionné, le 21 octobre 1468, Pierre Gicquel qui conclut un acte d'échange avec Michel Le Pennec : Pierre Gicquel lui cède 16 sous 6 deniers de rente sur Allain Mandu et, en retour, Michel Le Pennec lui défalque la somme de 4 livres 6 sous 8 deniers sur sa maison (Arch. dép. Morbihan, 9 E 52, p. 65).

En mai 1503, Guillaume Gicquel est mentionné, parmi les membres de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 57 v°).

À la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e siècle, des membres de cette famille, sous le grappe Du Bray ou Yvicquel dit Du Bray, se trouvent en pays guérandais où ils exercent des activités marchandes. Leur réussite leur permet d'acquérir des terres nobles dans la seconde partie du xvi^e siècle.

Le 25 octobre 1466, Pierre du Bray et Jeanne sa femme rendent aveu pour une maison couverte en ardoise et appartenances situées au Croisic et devoir 10 livres de sourcens (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1447). Les 17 et 18 juillet 1475, c'est sans doute lui (le prénom est

omis) qui figure, lors de la baillée des « frosts en l'isle du Croisic », où il participe par deux fois aux enchères et se rend acquéreur d'une pièce de terre d'une superficie de 4 journaux (*ibid.*, B 682). Il se retrouve encore dans le « pourroy » de 1495 de ce qui est tenu de Campsillon dans la paroisse de Batz (*ibid.*, 1 E 260, f° 14-18). Le 19 août 1500, Pierre de Bray, qualifié de « marechal », vend des clous pour la réparation du pont du Lénigo (*ibid.*, E, dépôt Le Croisic, CC 11).

En 1533, dans la réformation du domaine royal de Batz, est enregistrée Guillemette, veuve de Jean Yvicquel et ses sœurs (*ibid.*, B 1492, f° 51 v°, 55 v°-56). Cette veuve se retrouve en 1541, mentionnée dans le registre de la réformation du domaine royal de Guérande comme étant en possession de « marais et heritage » que furent aux « hoirs Meschinot » et leur venant d' d'Yvonne de Kermellec (*ibid.*, B 1492, f° 48 v°).

Le 29 octobre 1554, Jean Yvicquel, dit « Du Bray, » « marchand », époux de Françoise Josselin, achète, à Poncet du Dreseuc, la métairie de Kerloza située près de Saint-Molf, des prés et 36 sous de rente tenus de la seigneurie de Quilfistre et verse à cet effet 480 livres tournois (*ibid.*, 59 J 13 20 ; *ibid.*, 59 J 20).

Le 15 juin 1556, Pierre du Bray est mentionné comme « bourgeois et marchand » (*ibid.*, 59 J 5) et le 26 octobre 1556, comme « marchand » (*ibid.*, E 1228/3). En 1566, il acquiert, pour la 6 000 livres, la seigneurie de Senon, que Jean du Boays, seigneur de Baulac et de Careil, avait acqie précédemment en en 1563 (*ibid.*, B 1463).

Autres Yvicquel

Olivier. Le 2 avril 1535, Olivier Yvicquel et Marie Garin (Guaryn), demeurant au Croisic, reconnaissent tenir 4 pièces de terre de la seigneurie de Lauvergnac (*ibid.*, 47 J 87).

Dans les registres de baptêmes du Croisic se trouvent : Olivier Yviquel époux de Marie Garin, 1528-1532 ; Jean Yviquel époux de Guillemette Douallen, 1514-1528 ; Jean Yviquel alias Du Bray époux de Françoise Josselin, 1538.

Alain GALLICE